



La relance économique par le numérique

15 décembre 2020

Département des Finances et de l'Économie

-

**Délégation Interministérielle chargée de la Transition
Numérique**

L'intérêt du numérique pour les entreprises monégasques

La crise sanitaire a démontré l'importance du numérique pour aider notre économie à rebondir. Bien au-delà, il s'agit d'un formidable levier de développement pour nos entreprises. En effet, le numérique est synonyme de nombreuses opportunités et constitue un enjeu économique majeur de notre époque.

Alors que le marché monégasque est limité géographiquement, le numérique permet de s'affranchir de cette contrainte afin d'étendre le champ de ses consommateurs, notamment avec la vente en ligne. Il améliore également la relation client en la rendant multicanale et personnalisable. En augmentant la visibilité de l'entreprise, en établissant de nouveaux canaux de vente et en personnalisant la relation client, le numérique s'inscrit, premièrement, comme un outil **d'amélioration des ventes et de la relation client**.

Dans un second temps, le numérique offre des opportunités en matière **d'amélioration de la productivité**. Il permet notamment de réaliser des économies en automatisant certaines tâches, tout en offrant de nouveaux outils pour protéger l'entreprise et ses données. Par ailleurs, puisque les nouvelles technologies numériques ne cessent d'évoluer, il stimule la capacité d'adaptation et d'innovation des entreprises.

Enfin, le numérique est une force disruptive qui permet, par le **lancement de nouveaux modèles économiques**, de renverser les rapports de force sur un marché et de s'imposer face à des entreprises bien implantées mais incapables de s'adapter pour saisir les opportunités offertes par le numérique.

Dans le monde qui se dessine devant nous, un monde où les besoins et les envies des clients ne sont plus les mêmes, un monde où les nouveaux marchés se trouvent en ligne, et non plus dans le monde « physique », un monde où l'excellence en matière d'image et d'expérience s'appuie sur les nouvelles technologies, le numérique est, ainsi, un atout essentiel pour l'économie de notre Principauté et pour les entreprises monégasques.

Le plan d'action du Gouvernement Princier

Dans ce contexte inédit, le Gouvernement a adopté une série de mesures pour faciliter cette évolution indispensable de notre économie. Afin d'accompagner la relance économique et d'aider les entreprises à réussir leur transition numérique, le Gouvernement a défini un plan d'action qui repose sur trois objectifs :

- **Augmenter la maturité numérique** des entreprises monégasques en les sensibilisant sur le sujet et en les orientant vers des formations et des professionnels du numérique adaptés à leurs besoins
- **Mobiliser un réseau de professionnels monégasques du numérique** pour accompagner les entreprises dans leurs projets de transition numérique.
- **Soutenir financièrement** les projets de transition numérique initiés par les entreprises monégasques

Ainsi, trois instruments phares de ce plan d'action ont été conçus : La plateforme Extended Monaco pour l'Entreprise, le Fonds Bleu et les Ateliers du Numérique. À travers ces trois instruments, le Gouvernement propose un parcours qui permet à chaque entreprise d'initier sa transition numérique conformément aux besoins spécifiques à sa situation et à son activité.

1. Sur la plateforme **Extended Monaco pour l'Entreprise**, l'entreprise évalue sa maturité numérique et est orientée vers des formations et des professionnels du numérique adaptés à sa situation afin de monter en compétences et de définir son projet de transition numérique. *Cette plateforme sera lancée le jeudi 17 décembre 2020.*
2. Puisque le numérique nécessite de faire appel à des solutions et à des expertises particulières qui ont un certain coût, l'entreprise initiant son projet de transition numérique peut bénéficier d'un soutien financier auprès du **Fonds Bleu**. *L'accès au Fonds Bleu sera possible via le téléservice « Bénéficiaire d'une aide auprès du Fonds Bleu » également lancé le jeudi 17 décembre 2020.*
3. En parallèle, l'entreprise peut participer aux **Ateliers du Numérique**, des webinaires organisés en collaboration avec des entreprises numériques de renommée internationale comme Google, Facebook, Microsoft, LinkedIn ou Amazon, pour continuer de se former aux enjeux du numérique.

Extended Monaco pour l'Entreprise

Extended Monaco pour l'Entreprise est une plateforme qui regroupe l'offre de services dédiée à l'accompagnement de la transition numérique des entreprises. La plateforme permet aux entreprises monégasques d'accéder gratuitement à plus de 150 cours e-learning sur le numérique et référence plus de 80 professionnels du numérique par domaines de compétences.

Grâce à un questionnaire d'autodiagnostic de maturité numérique, la plateforme Extended Monaco pour l'Entreprise permet d'orienter les entreprises vers les formations et les professionnels du numérique adaptés à leurs besoins en matière de transition numérique.

La plateforme Extended Monaco pour l'Entreprise sera lancée le jeudi 17 décembre 2020.

Le Fonds Bleu

Le numérique nécessite de faire appel à des solutions et à des expertises qui ont un certain coût et qui nécessite un savoir-faire indéniable. Le Fonds Bleu, doté de 20 millions d'euros, a donc pour vocation première de soutenir, sur un principe de cofinancement, les projets d'évolution vers le numérique portés par les entreprises monégasques. Il finance jusqu'à 70% du coût des projets sélectionnés. Une aide accordée pour moitié au début du projet et pour moitié à sa finalisation.

Ce soutien se veut vertueux pour l'économie de la Principauté, car il est réservé aux projets accompagnés par des professionnels du numérique monégasques (sauf exception), l'objectif étant de développer un écosystème et la filière des services numériques à Monaco.

Ce fonds soutient également les projets de services indispensables aux entreprises monégasques en lien avec l'opérateur monégasque de cloud souverain et finance l'ensemble des mesures du plan de relance par le numérique.

L'accès au Fonds Bleu sera possible via le téléservice « Bénéficiaire d'une aide auprès du Fonds Bleu » lancé le jeudi 17 décembre 2020.

Les Ateliers du Numérique

Dans le cadre du plan de relance par le numérique, le Gouvernement, en association avec le *Monaco Economic Board* et la *Fédération des Entreprises Monégasques*, organise les Ateliers du Numérique, une série de conférences en ligne sur différents enjeux du numérique. Ces conférences, gratuites et proposées aux entreprises de la Principauté sont animées par des entreprises numériques de renommée internationale comme Facebook, Google, Amazon, Microsoft ou LinkedIn.

Ces événements sont accessibles depuis la plateforme Extended Monaco pour l'Entreprise ou bien sur le site Service Public Entreprises du Gouvernement Princier, via l'agenda ou bien la fiche « inscription aux Ateliers du Numérique ».

Éléments clés

La transition numérique

- 70% des consommateurs achètent en ligne.
- 50% des grandes entreprises et 13% des PME utilisent des solutions de vente en ligne.
- 76% des PME possèdent un site internet et 74% sont présentes sur les réseaux sociaux.
- La transition numérique mène à une augmentation de 40% du résultat opérationnel.
- En Principauté, les signatures et les cachets électroniques ont la même validité qu'une signature manuscrite.
- Le Gouvernement Princier estime qu'à moyen terme, 26% des emplois de la Principauté seront concernés par le télétravail.
- Des études révèlent ainsi que 70% des consommateurs font autant confiance aux avis consultés sur internet qu'aux recommandations de leur entourage.
- Les études s'accordent à démontrer qu'une grande majorité des consommateurs (97%) se tourne vers Internet pour trouver un professionnel.

Le plan de relance

- Fonds Bleu : 20 millions d'euros
- Fonds Bleu : Un financement à destination des entreprises monégasques pouvant aller jusqu'à 70% du coût de leur projet de transition numérique.
- Ateliers du Numérique : un webinaire mensuel, en collaboration avec des entreprises numériques (Google, Facebook, Microsoft, LinkedIn, Amazon), sur une thématique numérique.
- Extended Monaco pour l'Entreprise : une plateforme regroupant l'offre de services dédiée à l'accompagnement de la transition numérique des entreprises.

Contacts

Pour les informations relatives à la plateforme Extended Monaco pour l'Entreprise :

eme@gouv.mc

Pour les informations relatives au Fonds Bleu :

fondsbleu@gouv.mc